

CONTOPP®

DUREMIT CARBO

Adolf-Oesterheld-Str.1
D-97337 Dettelbach
Tel: +49(0)9324/9199-0
info@knopp-chemie.com
knopp-chemie.com

CARACTÉRISTIQUE

DESCRIPTION DU PRODUIT

- La formulation de chape définie avec Duremit CARBO nécessite jusqu'à 33 % de ciment en moins que la formulation de référence. Cela permet de réduire l'impact environnemental de l'ensemble du système de chape.
- Préservation des ressources grâce à d'importantes économies d'eau
- Classe de résistance allant jusqu'à CT-C25-F5 avec un rapport de mélange de 1:9
- Retrait réduit – classe de retrait SW2
- Utilisation autorisée de ciments CEM II/C à haut rendement en clinker
- EMICODE EC¹_{PLUS}

DOMAINE D'APPLICATION

- Pour la réalisation de chapes composites et de chapes flottantes
- Pour la réalisation de chapes chauffantes
- Convient aux pièces humides et aux espaces extérieurs

DONNÉES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES

Couleur:	vert
Forme:	liquide
Densité (à 20 °C):	1,16 ± 0,02 g/ml
Température de traitement:	au-dessus de + 5 °C
Durabilité:	Environ 12 mois – à protéger du gel et de la lumière directe du soleil
Forme de livraison:	Conditionnement jetable : bidon en PE-HD: 20 kg net

Conditionnement réutilisable:
conteneur: 1100 kg net

MODÈLE DE MÉLANGE

CT-C20-F4

Formule par mélange	Standard	CONTOPP®	Unité
Ciment	50	37,5	kg
Granulat ¹	320	330	kg
Duremit CARBO ²	–	0,5	L
Besoins totaux en eau	environ 35	environ 22	L
Accessibilité	72	36	heures

MODÈLE DE MÉLANGE

CT-C25-F5

Formule par mélange	Standard	CONTOPP®	Unité
Ciment	63	37,5	kg
Granulat ¹	310	330	kg
Duremit CARBO ³	–	0,8	L
Besoins totaux en eau	environ 41	environ 18	L
Accessibilité	72	36	heures

¹ selon la norme NF EN 12620

² correspond à 1,4 V-% du poids du ciment

³ entspricht 2,2 V-% des Zementgewichtes

Ce mortier de chape idéal ne peut être réalisé qu'en respectant les instructions de préparation mentionnées ci-dessous. Les indications se réfèrent à 50 mm pour les chapes non chauffées et à 65 mm pour les chapes chauffées, à des conditions climatiques normales à + 20 °C et à une humidité relative de l'air de 65 %. Une granulométrie du sable inférieure à 8 mm peut entraîner une diminution de la résistance acquise. Toutefois, lorsque les proportions du mélange standard et du mélange CONTOPP® varient, la qualité du mortier de chape enrichi en CONTOPP® sera généralement supérieure à celle du mélange standard.

INFORMATIONS DE TRAITEMENT

MATÉRIAUX DE BASE

- CEM I ou CEM II/A, B ou C selon la norme DIN EN 197-1
- Agrégats selon NF EN 12620 – sable 0/8 – courbe granulométrique A/B
- CONTOPP® DUREMIT CARBO est compatible avec tous les autres adjuvants de la gamme d'accélérateurs CONTOPP®. Les valeurs W/Z indiquées dans cette gamme doivent être considérées comme des valeurs maximales dans ce cas.

RECETTE

- Dosage recommandé: 1,4 – 2,2 % du volume de ciment.
- Ajoutez au mélange humidifié.
- Rapport eau/ciment $\leq 0,60$
- Durée du mélange d'au moins 2 minutes après l'ajout de tous les composants.

CONDITIONS CLIMATIQUES DE CHANTIER

- Protéger des courants d'air et de la lumière directe du soleil pendant la période de durcissement, pendant au moins 7 jours après la pose de la chape.
- Évacuation de l'excès d'humidité par une aération transversale sans courant d'air (4 fois par jour, 20 à 30 minutes).
- Nature de la construction et préparation du site conformément aux règles de l'art.

REMARQUES PARTICULIÈRES

MESURE DE L'HUMIDITÉ RÉSIDUELLE

- Avant la pose du revêtement de sol, l'humidité résiduelle de la chape doit être mesurée avec la méthode CM (bombe à carbure).
- Tous les revêtements de sol peuvent être posés lorsque le taux d'humidité résiduelle est inférieur à 2,0 % CM pour les systèmes non chauffés et inférieur à 1,8 % CM pour les systèmes chauffés.
- Selon les indications du fabricant Knopp, la valeur mesurée est lue sur l'échelle du manomètre 10 minutes après le début de la mesure et après avoir agité le flacon CM entre-temps, conformément aux instructions de travail pour la mesure CM.

SÉCURITÉ

- Lors de l'utilisation de nos produits, il convient généralement de respecter les règles générales d'hygiène du travail.
- Les produits CONTOPP® DUREMIT CARBO sont sans solvant et sans chlorure.
- Lorsqu'ils sont correctement stockés, nos produits ne présentent aucune décomposition. C'est pourquoi la stabilité et la réactivité ne sont pas influencées par un stockage jusqu'à 12 mois.
- Pour plus d'informations veuillez consulter nos fiches de données de sécurité.

NORMES ET RÉGLEMENTATIONS EN MATIÈRE D'ESSAIS

- NF EN 12620: Granulats pour mortier.
- NF EN 197-1: Ciment – partie 1: Composition, spécifications et critères de conformité.
- NF EN 12620: Matériaux pour chapes.
- DTU 26.2

COMMENTAIRE

Les matières premières transformées et produits de notre fabrication sont soumis à des contrôles sévères à l'usine. Il est interdit d'utiliser des adjuvants / additifs d'autres fabricants ensemble avec nos propres produits. Veuillez considérer qu'il est impératif de contrôler l'appropriation de nos produits, et de la méthode à mettre en oeuvre, aux conditions envisagées sur le chantier. La qualité du sable et du ciment, le gâchage et la transformation aux termes des Règles reconnues de la technique de pose des chapes sont essentielles pour la qualité de la chape. Nous ne pouvons pas contrôler les conditions existantes sur le chantier et l'exécution des travaux et les indications de cette fiche technique ne sauraient donner lieu à de quelconques recours à la garantie du fabricant de ce fait. La publication de cette fiche technique annule et remplace tous les exemplaires précédents.

Version du 29.09.2026